



Le Belgian Paralympic Committee (BPC)

Date d'expertise : 01 octobre 2020

Avenue de Bouchout, 9
1020 Bruxelles

02 474 51 50
office@paralympic.be

Information générales

Le Belgian Paralympic Committee (BPC) représente le Mouvement Paralympique et ses valeurs dans notre pays. Le BPC est reconnu par l'International Paralympic Committee.

Le BPC suit les athlètes de haut niveau ainsi que les jeunes espoirs. De plus, le BPC informe des différentes possibilités sportives et donne aux athlètes atteints d'un handicap l'opportunité de pratiquer un sport dans de bonnes conditions. Le BPC s'adresse aux différents types de handicap, les sportifs avec un handicap moteur, visuel, auditif ou intellectuel, et à tous niveaux : du sport de loisir jusque et y compris le sport de haut niveau.

Le BPC comporte deux ailes : la Ligue Handisport Francophone et la Vlaamse Liga Gehandicaptensport.

Audit

Retrouvez ici l'audit détaillé du lieu

01 Les services proposés sont

En dehors du domicile

Pratiquer un sport

En équipe

De combat

La natation

L'équitation

02 Les services sont destinés à

Le public cible

Des personnes en situation de handicap

Les personnes en fauteuil roulant

Les personnes marchant difficilement ou appareillées

Les personnes aveugles

Les personnes mal voyantes

Les personnes sourdes

Les personnes mal entendantes

Les personnes présentant une déficience intellectuelle

Les personnes présentant des troubles de l'apprentissage.

Les personnes ayant des difficultés psychiques ou psychologiques

Auteur :

Un auditeur officiel AccessAndGo

